

Communiqué : scandale provoqué par Julien Odoul (RN) lors du Conseil régional en Bourgogne-Franche-Comté (vendredi 11 octobre)

COMMUNIQUE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

BOURGOGNE – FRANCHE COMTE

Le vendredi 11 octobre, une mère accompagnatrice d'élèves de Belfort, venus découvrir le fonctionnement du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a été violemment prise à partie par le chef de groupe des élus RN. Celui-ci, au nom d'un principe de laïcité déformé, a exigé qu'on lui fasse retirer son foulard. Suite au refus de la Présidente d'obtempérer, le groupe a quitté l'hémicycle. Devant la violence de ces propos inadmissibles et contraires aux principes de notre laïcité, les accompagnateurs et le groupe d'enfants ont quitté la salle.

La loi de 1905 qui a instauré la laïcité, promulgue la liberté de conscience et de culte dans son article 1, et la neutralité de l'Etat et de ses fonctionnaires dans son article 2. La LDH s'oppose à toute tentation d'étendre l'exigence de la neutralité de l'Etat à la société tout entière pour offrir une juste place à tous les parents sans discrimination. Elle défend inlassablement le principe selon lequel la liberté est la règle et sa limitation l'exception.

Les attaques haineuses et discriminatoires de l'extrême droite s'inscrivent dans une idéologie raciste et xénophobe et doivent être réprimées au nom du respect des principes de notre république.

Les comités régionaux de Bourgogne et Franche-Comté de la Ligue des droits de l'Homme, affirment leur pleine solidarité avec cette mère accompagnatrice d'enfants et avec tous les accompagnateurs partenaires des projets d'apprentissage des règles et instances démocratiques.

Jean-Pierre DEBUISSY

Délégué régional LDH de Franche-Comté

Pierre LIBANORI

Délégué régional LDH de Bourgogne